

**Commission consultative  
sur l'environnement et le développement durable**



**95<sup>e</sup> séance – jeudi le 10 mars 2011**

Salle des comités, 2<sup>e</sup> étage – 18h  
Maison du citoyen 25 rue Laurier



**Procès Verbal**

**Présents**

M. Alain Riel, président, conseiller district de Deschênes (n° 3)  
Mme Nicole Champagne, conseillère, district de Limbour (n° 9)  
M. Luc Desroches, citoyen  
M. Daniel Dezainde, citoyen  
M. Guy Latreille, citoyen  
Mme Vanessa Normand, Vivre en Ville  
Mme Diane Vermette, Groupe d'Action Équiterre

**Absents**

Mme Mireille Apollon, conseillère district de l'Orée du Parc (n° 6)  
M. Alain Breton, CFER Outaouais  
M. Jacques Paulhus, citoyen

**Secrétaire**

Mme Catherine Lorient, chargée de projets – PGMR

**Ressources internes**

M. Daniel Faubert, chef de la division de la planification du territoire  
Mme Iblis Le Guen, coordonnatrice – politique environnementale  
Mme Louise Lavoie, Directrice du Service de l'environnement

---

**DISTRIBUTION :**

Aux membres de la CCEDD, aux personnes-ressources, aux membres du conseil municipal et au Greffier

\_\_\_\_\_  
**PRÉSIDENT**

\_\_\_\_\_  
**SECRÉTAIRE**

## 1 Mot de bienvenue

M. Riel souhaite la bienvenue à tous.

## 2 Constatation des présences et ouverture de la réunion

M. Riel constate les présences et la réunion débute à 18h. Constatant l'horaire chargé de la soirée, M. Riel demande aux présentateurs de demeurer succincts afin de respecter l'horaire et l'ordre du jour.

## 3 Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour suivant est accepté :

1. Mot de bienvenue
2. Constatation des présences et ouverture de la réunion
3. Approbation de l'ordre du jour
4. Approbation du procès verbal de la séance du 3 février 2011
5. Signature du procès verbal de la séance du 3 février 2011
6. Suivi du procès verbal de la séance du 3 février
7. Date de la prochaine assemblée : 7 avril 2011 – *Présentation de l'inventaire et du plan d'action pour la réduction des GES*
8. Sujets à traiter selon les 4 grandes orientations de la politique environnementale :
  - a. Leadership de la Ville :
    - i. Caractérisation et bilan massique de la gestion des matières résiduelles 2010;
    - ii. Bilan du programme de collecte des matières compostables;
    - iii. État d'avancement du dossier des résidus ultimes;
  - b. Développement durable :
    - i. Mise en contexte – schéma d'aménagement;
9. Période de questions citoyennes
10. Levée de l'assemblée

## 4 Approbation et signature du procès verbal de la séance du 10 février 2011

Le procès verbal de la séance précédente est adopté sans modifications et signé par M. Riel.

## 5 Suivi du procès verbal de la séance du 3 février 2011

Il n'y a pas de points de discussion relatifs à la séance précédente.

## 6 Date de la prochaine assemblée : 7 avril 2011

La prochaine assemblée se tiendra le 7 avril 2011. Le seul point à l'ordre du jour sera la présentation de l'inventaire et du plan d'action pour la réduction des GES.

## 7 Sujets à traiter selon les 4 grandes orientations de la politique environnementale :

### a. Leadership de la Ville :

#### i. Caractérisation et bilan massique de la gestion des matières résiduelles 2010

Madame Lorient présente les faits saillants de l'étude de caractérisation des matières résiduelles qui avait été réalisée en septembre dernier.

Plusieurs données apparaissent nouvelles avec les résultats de cette caractérisation, qui est une première pour la Division de matières résiduelles. En effet, les résultats permettent de broser le tableau de la gestion des matières résiduelles résidentielles courantes à Gatineau, et d'obtenir des données de référence en vue de la révision du PGMR qui débutera vraisemblablement cette année.

Les données obtenues sont la composition des matières résiduelles selon les différentes collectes du service municipal ainsi que les quantités produites en poids par unité d'occupation par année. Ces données ont permis d'obtenir des taux de récupération et d'élimination de matières ciblées selon les types de logement.

Il en est ressorti que la quantité de matières résiduelles produites par les résidents de Gatineau est inférieure à la moyenne provinciale, et que lorsque les unités ont bien desservies avec les bons outils d'entreposage et de collecte, soient les bacs bleus, les matières recyclables se retrouvent dans la bonne collecte (peu de contamination ou de rejets).

Aussi, le potentiel de matières compostables à aller chercher dans les unités qui ne sont pas encore desservies par la collecte des matières compostables est très important. Les encombrants constituent une grande portion d'ordures ménagères dans tous les types d'unités. Finalement, les résultats sont très positifs et nous permettent de féliciter les résidents au niveau de la collecte des matières recyclables, et nous encourageant à concentrer les efforts de la Ville dans la sensibilisation au niveau du compostage et peut-être du réemploi pour les encombrants.

M. Riel demande à ce que la présentation soit diffusée à l'ensemble des membres de la commission et aimerait connaître la proportion des couches et produits sanitaires dans les résultats de la caractérisation. Cela lui permettrait de bien répondre aux interrogations et aux préoccupations des citoyens sur ce sujet, spécialement en vue de la saison plus chaude qui s'en vient. Aussi, les faits saillants de la caractérisation seront rendus disponibles dans le site web de la Ville et ainsi accessibles au public.

Madame Lorient présente aussi le bilan de la gestion des matières résiduelles pour l'année 2010. Les taux de récupération obtenus grâce au suivi de l'atteinte des objectifs fixés par type de matières sont encourageants. En effet, la Ville de Gatineau a atteint 60% de récupération des matières recyclables résidentielles, et a doublé la quantité de matières compostables collectées par rapport à 2009 alors qu'il n'y avait qu'une collecte de résidus verts. L'écocentre du boulevard de la Carrière a reçu plus de 7000 visiteurs en 2010, soit deux fois plus que la saison précédente en 2009. Et les citoyens apportent toujours plus de matériel électronique et informatique dans les différents points de dépôt de la Ville. Malgré tout, l'objectif de 65% de récupération pour toutes les matières résiduelles résidentielles est loin d'être atteint, puisque qu'il se situe en 2010 à 35%.

Il est convenu qu'une copie de la présentation sera aussi remise à tous les membres de la CCEDD et que le bilan sera rendu disponible dans le site web.

## **ii. Bilan du programme de collecte des matières compostables**

Madame Le Guen présente le bilan du déploiement de la collecte des matières compostables 2010. Ce bilan fait référence à la mise en oeuvre des premières phases du programme. Grâce à la livraison des bio-bacs et à cette nouvelle collecte, 70% des unités d'occupation résidentielles de la Ville de Gatineau sont maintenant desservies par la collecte des matières compostables. L'objectif de collecte a aussi été dépassé puisque 11 500 tonnes ont été ramassées en 2010, alors qu'on visait 9 000 tonnes pour cette première phase d'implantation.

Beaucoup de sensibilisation a été faite auprès des citoyens et l'année 2011 sera l'année de l'implantation de la collecte des matières compostables dans les écoles, garderies et bâtiments municipaux. Finalement, le taux de participation des citoyens est relativement satisfaisant puisqu'il est de 45% en moyenne pour l'ensemble des secteurs mesurés.

Les membres se questionnent sur la participation des industries commerce ou institutions dans le programme, plus spécialement les restaurants et épiceries. Madame Lavoie explique que la Ville de Gatineau offre la collecte aux petits commerces seulement, c'est-à-dire ceux qui génèrent moins de six items à la rue lors de la collecte. Les autres gèrent leurs matières résiduelles via des contrats privés et on accepte de recevoir les matières au centre de transbordement et de les acheminer à l'usine de compostage. Certaines grandes entreprises se prévalent déjà du compostage, comme par exemple le Casino du Lac-Leamy, mais que les collectes et le traitement sont à leur frais.

Un membre suggère d'utiliser les données de la caractérisation afin de bien cibler les difficultés de gestion des matières résiduelles rencontrées par les citoyens et illustrées dans l'étude, pour planifier les campagnes de sensibilisation cet été. Madame Le Guen soulève aussi que les campagnes de sensibilisation se poursuivront toute l'année pour le compostage surtout.

### **iii. État d'avancement du dossier des résidus ultimes**

Madame Lavoie présente le dossier de l'appel d'offres pour une solution régionale à la valorisation des déchets ultimes. L'appel de pré-qualification étant en cours, Madame Lavoie présente l'historique de ce dossier ainsi que des éléments de compréhension des technologies disponibles et envisageables pour le traitement de ces résidus. Madame Lavoie présente aussi la structure du Regroupement régional, qui est le promoteur de cet appel de pré-qualification, même si le dossier est piloté par la Ville de Gatineau qui a été désignée porteur de dossier par le regroupement régional.

Les membres sont satisfaits de la présentation et demeurent très intéressés à la suite des choses. Madame Lavoie explique que pour des raisons de confidentialité, il sera impossible pour la Ville de divulguer les noms des candidats qui seront invités à déposer un offre au cours du processus formel d'appel d'offres, qui débutera cet été. Le candidat choisi sera annoncé seulement en janvier 2012. C'est seulement une fois le choix fait, que le processus de consultation publique (BAPE) sera enclenché.

### **b. Développement durable :**

#### **i. Mise en contexte – schéma d'aménagement**

M. Faubert présente ce qu'est un schéma d'aménagement comme tel. Il s'ensuit l'historique des schémas d'aménagement dans la région et sur le territoire de la Ville de Gatineau actuelle.

La version actuellement amorcé du schéma en sera une qui portera l'empreinte d'un plan de développement durable dans un contexte où les pouvoirs publics et les communautés locales adoptent des mesures de rationalisation de l'utilisation des ressources de nature économique, écologique et sociale au bénéfice des générations futures.

M. Faubert mentionne aussi que beaucoup d'espoirs sont mis sur une réforme de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU), mais que cette loi ne sera vraisemblablement pas adoptée avant que le schéma de la Ville de Gatineau soit terminé. Cependant, le nouveau schéma d'aménagement semble très bien correspondre aux orientations présentées avec l'avant projet de loi modifiant la LAU.

Il est encore une fois demandé que la présentation de M. Faubert soit distribuée à tous les membres. Les membres sont intéressés à la suite du processus et M. Faubert continuera à tenir informés et impliqués les membres dans l'évolution du processus de révision.

## **8 Période de questions citoyennes**

Madame Valérie-Anne Bachand, citoyenne, demande à la CCEDD une mise à jour relative à la présentation sur la réhabilitation du Ruisseau Moore qu'elle avait donnée par le biais de l'Association des résidents des jardins Tachés. Madame Bachand veut savoir si des recommandations ont été émises par la CCEDD suite à sa présentation ou si des développements sont survenus par rapport aux recommandations du rapport. M. Riel explique que le rapport de d'étude a été transmis à tous les directeurs de services concernés à la Ville. Cependant, il faut laisser du temps aux directeurs de ces services pour évaluer les priorités de ce projet parmi tous les projets de la Ville, et planifier les budgets, si nécessaires, en conséquence. M. Riel s'engage à tenir informée Madame Bachand des développements.

## **9 Varia**

### **a. Défi Climat**

Madame Diane Vermette mentionne à titre informatif, que la campagne Défi climat débutera le 15 mars prochain. Cette campagne provinciale en est une de mobilisation de tous les citoyens face aux défis liés à la consommation d'énergie et à la lutte aux changements climatiques. Madame Vermette en profite pour mentionner qu'elle souhaite voir les employés de la Ville de Gatineau s'engager en grand nombre au Défi Climat, et ce, d'ici le 30 avril 2011.

## **10 Levée de l'assemblée**

La levée de l'assemblée, proposée par M. Dezainde et appuyée par Madame Champagne, est faite à 20 h 05.